

LE DIRECTEUR REGIONAL DE LA SURETE DE LA WILAYA DE NOUAKCHOTT OUEST

Objet: Rapport d'expertise N°23 /DPTS/2023

Réf : Appel téléphonique du Commissaire du KSAR 2 du 22/02/2023

J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport d'expertise établi par le laboratoire de police technique et scientifique relatif à l'intervention de la PTS à la suite de l'appel du Commissaire de KSAR 2, consécutivement à un vol effectué dans le bâtiment du Haut Conseil de la Fatwa et des Recours Gracieux.

L'expertise du laboratoire de police fait ressortir une empreinte génétique pour un inconnu. Aucun suspect n'a été présenté au Laboratoire pour la comparaison.

Le Laboratoire de la Police Technique et Scientifique gardera les données en veille en attente de toute présentation de personnes suspectes.

COMMISSAIRE CONTROLEUR MOHAMED DENNA ESSEISSAH

Ampliation:

-DGSN Pour compte rendu